

Fonds central des Forces canadiennes

États financiers
31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil des Biens non publics
Fonds central des Forces canadiennes

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds central des Forces canadiennes [l'«Organisation»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points – changement d'auditeur

Les états financiers de l'Organisation pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 25 novembre 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le compte de résultat opérationnel au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'Organisation pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa, Canada
Le 26 octobre 2020

Comptables professionnels agréés
Experts comptables autorisés

Fonds central des Forces canadiennes

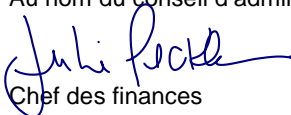
État de la situation financière

Aux 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie [note 3]	1,104,906	3,884,837
Intérêts courus et dividendes à recevoir [note 6]	222,217	192,102
Débiteurs [note 4]	84,951,436	80,584,538
Tranche des prêts-projets échéant à moins d'un an [note 5]	2,933,274	2,697,339
Charges payées d'avance	132,606	687,839
Total de l'actif à court terme	89,344,439	88,046,655
Prêts-projets [note 5]	41,381,467	39,078,064
Placements de portefeuille [note 6]	159,341,413	178,089,581
Placements en actions [note 7]	19,581,388	19,283,966
	309,648,707	324,498,266
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Dette bancaire [note 3]	2,053,756	—
Créditeurs et charges à payer [note 4]	35,661,892	20,407,955
	37,715,648	20,407,955
Passif en fiducie [note 8]	145,237,482	173,475,787
	182,953,130	193,883,742
Actif net	126,695,577	130,614,524
	309,648,707	324,498,266

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration,


Chef des finances

Fonds central des Forces canadiennes

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Dividendes et intérêts <i>[note 6]</i>	5,834,793	4,729,965
Gain sur la vente de placements de portefeuille <i>[note 6]</i>	7,817,149	4,399,750
Variation non réalisée de la juste valeur des placements de portefeuille <i>[note 6]</i>	(15,969,822)	1,186,221
Intérêt sur les prêts-projets <i>[note 5]</i>	1,552,165	1,785,557
Gain (perte) lié(e) au Complexe Queensway <i>[note 7]</i>	200,693	121,566
Gain (perte) lié(e) à la propriété de la rue Michael <i>[note 7]</i>	96,730	(49,951)
Frais de garantie de réassurance <i>[note 9]</i>	250,000	250,000
Frais d'administration du plan de crédit de CANEX <i>[note 10]</i>	916,439	886,180
Autres	179,780	88,198
	877,927	13,397,486
Charges		
Gestion du FCFC	434,533	681,165
Intérêts versés aux fonds/bases/escadres/mess et fiducies <i>[note 10]</i>	1,852,271	8,557,669
Frais d'utilisation des SBMFC <i>[note 10]</i>	350,000	350,000
Services de placement	460,558	293,625
Autres	204,745	(171,608)
	3,302,107	9,710,851
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	(2,424,180)	3,686,635
Apports du FCFC <i>[note 10]</i>	—	(3,686,635)
Apport au centre communautaire de Wainwright	(1,494,767)	—
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(3,918,947)	—
Actif net au début de l'exercice	130,614,524	130,614,524
Actif net à la fin de l'exercice	126,695,577	130,614,524

Voir les notes ci-jointes.

Fonds central des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(3,918,947)	—
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des placements	8,152,672	(5,585,970)
Gain lié au Complexe Queensway	(200,693)	(121,566)
Perte (gain) lié(e) à la propriété de la rue Michael	(96,730)	49,951
Radiation de prêts-projets	353,105	373,839
Variation nette du fonds de roulement sans effet de trésorerie		
Intérêts courus et dividendes à recevoir	(30,115)	6,557
Débiteurs	(4,366,898)	(7,955,710)
Charges payées d'avance	555,233	930,403
Créditeurs et charges à payer	15,253,937	(251,547)
Passif en fiducie	(28,238,305)	7,863,531
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(12,536,741)	(4,690,512)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements de portefeuille	(168,216,410)	(162,730,950)
Produit de la cession de placements de portefeuille	178,811,907	157,994,427
Nouveaux prêts-projets accordés	(6,314,369)	(5,900,368)
Remboursement de capital sur les prêts-projets	3,421,926	3,319,609
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7,703,054	(7,317,282)
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(4,833,687)	(12,007,794)
Trésorerie au début de l'exercice	3,884,837	15,892,631
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de l'exercice	(948,850)	3,884,837

Voir les notes ci-jointes.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

1. Nature des activités

Le Fonds central des Forces canadiennes [«FCFC», ou l'«Organisation»] a été établi par le chef d'état-major de la défense [«CEMD»] le 1^{er} février 1968 en vertu des articles 2 et 38 à 41 de la *Loi sur la défense nationale* afin de fournir des services bancaires aux unités et aux fiducies des fonds non publics et de fournir une aide financière aux unités pour la mise en place et l'amélioration des mess et des installations récréatives et sociales au bénéfice des membres des Forces canadiennes et des personnes à leur charge.

Les Biens non publics [«BNP»], tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale*, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes. L'Organisation relève de l'autorité du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le FCFC est exempté du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trésorerie et dette bancaire

La trésorerie se compose des soldes bancaires, de la trésorerie détenue par les courtiers et de placements à court terme dont l'échéance est d'environ trois mois ou moins à partir de la date d'achat, à moins qu'ils soient détenus à des fins d'investissement plutôt que de liquidité, auquel cas ils sont classés en tant que placements.

Placements de portefeuille et placements en actions

Les placements de portefeuille se composent de bons du Trésor, de fonds en gestion commune à revenu fixe, d'actions canadiennes et internationales, et de fonds en gestion commune dans les secteurs des infrastructures et de l'immobilier. Les placements de portefeuille sont évalués à leur juste valeur, laquelle est déterminée selon les prix publiés sur des marchés actifs à la fin de l'exercice. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de l'exercice considéré.

Les participations dans le Complexe Queensway [«CQ»] et la propriété de la rue Michael sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges quant à ces participations est comptabilisé dans l'état des résultats du FCFC pour l'exercice où l'excédent ou l'insuffisance se produit, ce qui entraîne respectivement une augmentation ou une diminution de la valeur du placement.

Comptabilisation des produits

Les dividendes, les intérêts et les frais d'administration du plan de crédit de CANEX sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants d'actif et de passif présentés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour l'exercice.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette estimative des débiteurs, des prêts-projets et des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour l'exercice visé.

Instruments financiers

Le FCFC évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Le FCFC évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Toute perte de valeur est comptabilisée dans l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut ultérieurement faire l'objet d'une reprise jusqu'à un maximum du coût après amortissement qui aurait été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait jamais été comptabilisée.

La valeur comptable de l'actif ou passif financier est ajusté du montant des coûts de transaction, lesquels sont comptabilisés dans l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3. Trésorerie et dette bancaire

Le FCFC conserve de la trésorerie dans son compte bancaire centralisateur au nom d'autres fonds, fiducies et unités. Les produits d'intérêts sur ces fonds sont enregistrés comme des produits du FCFC. Le FCFC verse une somme aux fonds, fiducies et unités respectifs pour la trésorerie gérée en leur nom. Les bases, escadres, fonds et mess obtiennent soit un taux de 3 %, soit le taux préférentiel bancaire plus 0,25 %, soit le taux de rendement des placements du FCFC moins 0,5 % sur le solde en trésorerie qui excède le passif du FCFC, tandis que les comptes en fiducie obtiennent un taux variable selon les soldes en trésorerie et les options retenues. Ces montants sont comptabilisés en tant que charge d'intérêts dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Le FCFC détient plusieurs comptes bancaires auprès de différentes institutions financières. Les comptes bancaires en position de découvert pour lesquels le FCFC n'a pas de droit juridiquement exécutoire de compensation au moyen d'autres soldes de trésorerie sont comptabilisés en tant que dette bancaire à l'état de la situation financière.

Le FCFC maintient une facilité de crédit d'exploitation de 10 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 0,35 % [majoré de 0,35 % en 2019].

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

4. Débiteurs et créditeurs et charges à payer

Dans le cadre du projet de gestion des relations avec la clientèle approuvé par le conseil des Biens non publics, le FCFC assume et gère les débiteurs et les créditeurs et charges à payer de toutes les activités des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes [«SBMFC»], des bases, escadres, fonds et mess, des Économats des Forces canadiennes [«CANEX»], des services financiers du Régime d'assurance revenu militaire [«Financière SISIP»] et des activités d'intérêt particulier.

Les débiteurs sont composés des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Soldes des BNP <i>[note 10]</i>		
CANEX	61 526 191	61 293 217
SBMFC	14 167 386	10 053 706
Fonds Appuyons nos troupes	293 537	326 422
Financière SISIP	22 202	32 750
Bases/escadres/fonds/mess	3 707 034	3 520 025
	<u>79 716 350</u>	<u>75 226 120</u>
Clients et autres débiteurs	5 822 698	5 946 028
	<u>85 539 048</u>	<u>81 172 148</u>
Moins la provision pour créances douteuses	587 612	587 610
	<u>84 951 436</u>	<u>80 584 538</u>

En ce qui concerne les débiteurs qui sont pris en charge pour CANEX, environ 58 700 000 \$ [environ 58 800 000 \$ en 2019] représentent des plans de crédit sans intérêt de CANEX offerts aux clients admissibles et la différence représente des débiteurs. Les plans de crédit de CANEX offrent des modalités de remboursement qui varient de un an à trois ans.

Un montant de 140 313 \$ [néant en 2019] de remises gouvernementales nettes au titre des taxes de vente est inclus dans les débiteurs.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Les créiteurs et charges à payer sont composés des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Soldes des BNP [note 10]		
CANEX	7 766 752	4 495 489
SBMFC	3 516 994	3 089 275
Fonds Appuyons nos troupes	128 258	220 836
Financière SISIP	13 617 199	132 073
Bases/escadres/fonds/mess	2 271 762	4 891 817
	27 300 965	12 829 490
Fournisseurs et autres créiteurs	8 360 481	7 578 018
	35 661 446	20 407 508

Un montant de néant [43 108 \$ en 2019] de remises gouvernementales nettes au titre des taxes de vente est inclus dans les créiteurs.

5. Prêts-projets

Le FCFC consent des prêts non garantis aux entités des BNP liées aux bases militaires et aux navires afin de participer au financement de projets d'investissement. Le FCFC consent un crédit de fonds de roulement sans intérêt aux unités en opération de déploiement pour la durée de leur déploiement. Les modalités de remboursement vont de trois à 20 ans.

	2020	2019
	\$	\$
Prêts portant intérêt [à 4 %]		
CANEX	43 754 154	40 239 516
Autres	530 695	978 509
Déménagement	29 892	47 637
Prêts sans intérêt		
CANEX	—	509 741
	44 314 741	41 775 402
Moins la tranche échéant à moins de un an	2 933 274	2 697 339
	41 381 467	39 078 064

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

6. Placements de portefeuille

	2020		2019	
	Valeur de marché \$	Coût \$	Valeur de marché \$	Coût \$
Intérêts courus et dividendes à recevoir	222 217	222 217	192 102	192 012
Placements de portefeuille	159 341 413	156 567 835	178 089 581	159 346 273
	159 563 630	156 790 052	178 281 683	159 538 285

	2020		2019	
	Valeur de marché \$	Coût \$	Valeur de marché \$	Coût \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 809 244	12 809 951	4 957 320	4 957 180
Fonds d'obligations canadiennes	57 612 483	57 161 463	69 131 438	70 181 007
Actions canadiennes	30 128 149	31 741 694	42 275 618	37 574 188
Actions internationales	37 326 493	28 936 924	51 629 476	36 825 911
Immobilier	13 926 296	17 577 058	5 224 089	5 000 000
Infrastructures et autres	7 760 965	8 562 962	5 063 742	5 000 000
	159 563 630	156 790 052	178 281 683	159 538 286

Une tranche de 21 500 000 \$ [26 200 000 \$ en 2019] des placements à long terme du FCFC est exposée aux fluctuations du dollar américain.

Le fonds d'obligations canadiennes a recours à l'échelonnement des échéances des placements de portefeuille afin d'accroître son rendement moyen tout en limitant l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

Les actions sont diversifiées et réparties entre des secteurs d'activité différents et des sociétés de tailles différentes.

7. Placements en actions

	2020 \$	2019 \$
Participation dans le Complexe Queensway	15 023 701	14 823 008
Participation dans la propriété de la rue Michael	4 557 687	4 460 958
	19 581 388	19 283 966

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Complexe Queensway

Le FCFC a acquis le Complexe Queensway [le «complexe immobilier»] le 24 décembre 2009. Le complexe immobilier est situé aux 4200 et 4210, rue Labelle, ainsi qu'au 1223, rue Michael, à Ottawa en Ontario. En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le complexe immobilier est exonéré du paiement de l'impôt sur le revenu, comme c'est le cas pour les autres fonds non publics.

	2020	2019
	\$	\$
Total de l'actif	44 127 341	44 978 466
Total du passif	29 103 640	30 155 458
Actif net	15 023 701	14 823 008

	2020	2019
	\$	\$
Produits de location	9 713 111	9 488 823
Charges de location	9 512 418	9 367 257
Bénéfice net pour l'exercice	200 693	121 566

	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 168 502	716 586
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 992 053)	245 224
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 365 157)	(1 289 469)
	811 292	(327 659)

Propriété de la rue Michael

La propriété est située au 1209, rue Michael, à Ottawa en Ontario, et a été acquise le 24 décembre 2009. En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le complexe immobilier est exonéré du paiement de l'impôt sur le revenu, comme c'est le cas pour les autres fonds non publics.

	2020	2019
	\$	\$
Total de l'actif	4 603 493	4 567 936
Total du passif	45 806	106 979
Actif net	4 557 687	4 460 957

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Produits de location	668 647	512 995
Charges de location	571 917	562 946
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	<u>96 730</u>	<u>(49 951)</u>
	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	171 962	(10 393)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	—	(118 430)
	<u>171 962</u>	<u>(128 823)</u>

8. Passif en fiducie

Le FCFC détient des passifs au nom des entités apparentées énumérées dans le tableau suivant (*note 10*) :

	2020	2019
	\$	\$
Bases/escadres/fonds/mess	96 947 283	101 471 703
CANEX	7 497 538	14 721 700
SBMFC	(4 548 682)	(2 922 626)
Fonds Appuyons nos troupes	20 060 530	19 859 902
Musées, fonds régimentaires et autres (Club des CMR)	16 683 690	13 042 046
Régime de retraite et avantages sociaux des FNP	7 216 157	6 053 264
Complexe Queensway/propriété de la rue Michael	4 383 850	1 612 271
Financière SISIP	(3 002 884)	19 637 527
	<u>145 237 482</u>	<u>173 475 787</u>

Le FCFC verse des intérêts sur le passif net en fiducie aux unités et aux fonds selon le taux préférentiel bancaire ou le taux de rendement des placements du FCFC.

9. Frais de garantie de réassurance

Le FCFC a un passif éventuel d'un maximum de 100 000 000 \$ de dollars dans le cadre des couvertures de réassurance de la Financière SISIP pour les efforts canadiens en temps de guerre. Les frais annuels sont de 0,25 % du montant de la garantie. Ces frais ont été comptabilisés à leur valeur d'échange, selon le montant convenu par les entités apparentées concernées [*note 10*].

10. Opérations entre apparentés

Parmi les autres entités qui relèvent du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP figurent les SBMFC, le CANEX, la Financière SISIP, le Fonds Appuyons nos troupes, le QCC, le Régime d'assurance collective des employés des FNP et le Régime collectif d'épargne-retraite des employés des FNP.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Le FCFC reçoit des frais d'administration de 916 439 \$ [886 180 \$ en 2019] liés aux plans de crédit achetés auprès du CANEX [se reporter à la note 4].

Le FCFC verse des intérêts de 1 852 271 \$ [8 557 669 \$ en 2019] aux entités des BNP [y compris les bases/escadres/fonds/mess et les fiducies] qui détiennent des actions dans le compte bancaire centralisateur interne administré par le FCFC, comme il est indiqué à la note 3.

Les charges comprennent des redevances de 350 000 \$ [350 000 \$ en 2019] payées pour les services comptables rendus par les SBMFC.

Pour l'exercice, le FCFC n'a fourni aucun apport [3 686 635 \$ en 2019] aux SBMFC pour les services, les programmes et les activités de gouvernance des BNP liés au bien-être et au moral.

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établi et convenu par les entités apparentées concernées.

11. Passifs éventuels

Le FCFC, CANEX et la Financière SISIP [note 10] ont également fourni, à la Banque de Montréal, une lettre de reconnaissance afin de financer tout manque de fonds pour le remboursement de créances à long terme que doit effectuer le Complexe Queensway. Au 31 mars 2020, cette dette à long terme s'élevait à 28 283 722 \$ [29 648 879 \$ en 2019].

12. Instruments financiers

Le FCFC, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de change

Le FCFC est exposé au risque de change à l'égard de ses placements libellés en monnaies étrangères, y compris les placements sous-jacents dans ses fonds de placement libellés en monnaies étrangères, en raison des fluctuations de la valeur relative des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le FCFC est exposé à un risque de crédit à l'égard de ses prêts-projets et de ses placements à court terme, y compris les intérêts courus et les dividendes à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le FCFC est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à court terme.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Risque de marché

Le risque de marché découle de transactions portant sur des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. Le FCFC est exposé à un risque de perte en raison des fluctuations sur le marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FCFC éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, notamment ses créditeurs et charges à payer, ainsi que son passif en fiducie. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien de liquidités suffisantes et l'accès à des facilités de crédit appropriées. Le FCFC est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de couvrir ses dépenses.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché [autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change], que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La direction estime qu'il n'existe pas de facteurs de risque de prix autre important.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

14. Pandémie de COVID-19

Au début du mois de mars 2020, l'épidémie de maladie à coronavirus [«COVID-19»] a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, entraînant un ralentissement économique. La durée de l'épidémie de la COVID-19 ainsi que ses répercussions demeurent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions monétaires et fiscales des gouvernements et banques centrales visant à stabiliser la conjoncture économique. Par conséquent, il est possible que le FCFC soit confronté au mauvais rendement de son portefeuille de placements, ainsi qu'à une baisse du recouvrement des créances; dans la circonstance, il n'est pas possible d'estimer avec certitude la durée et la gravité des répercussions sur la situation financière consolidée et les résultats financiers consolidés du FCFC pour la période considérée et les périodes ultérieures.